

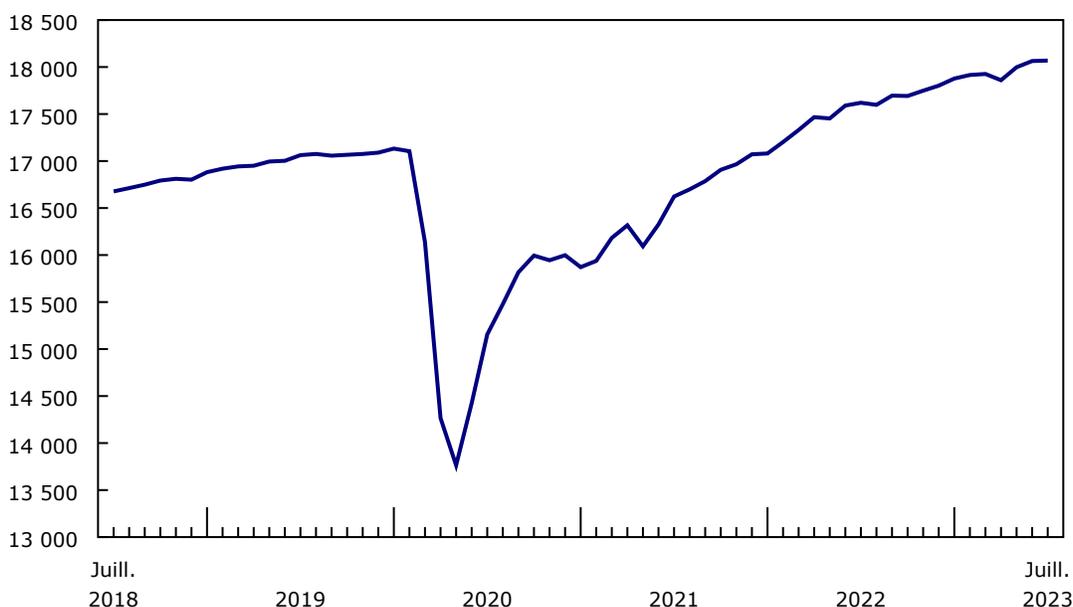
# Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, juillet 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 28 septembre 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesurés en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a peu varié (+4 900) en juillet, après avoir augmenté de 65 900 (+0,4 %) en juin. Parallèlement, le nombre de postes vacants a diminué de 43 100 (-5,8 %) pour s'établir à 701 300 en juillet, poursuivant la tendance à la baisse continue depuis juin 2022.

## Graphique 1 L'emploi salarié a peu varié en juillet

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

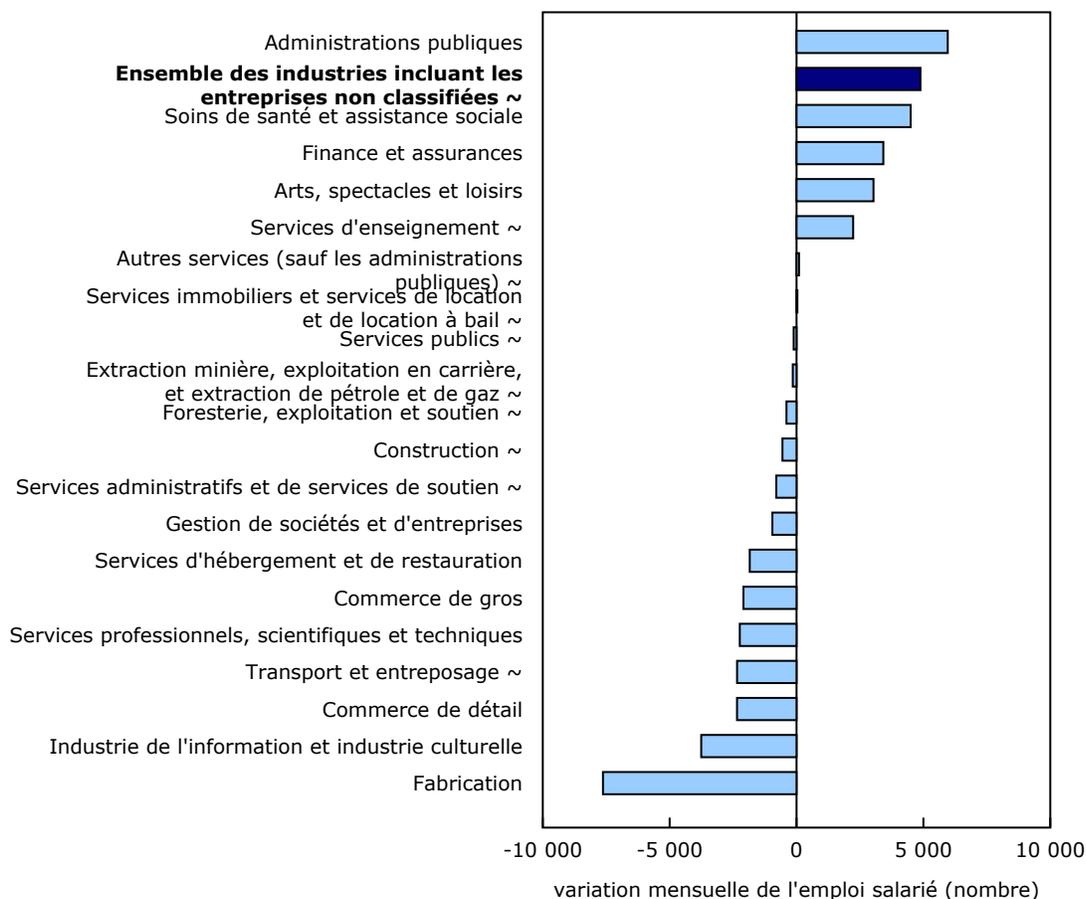
Les variations de l'emploi salarié ont été modestes dans l'ensemble des secteurs en juillet 2023. Les secteurs des administrations publiques (+6 000; +0,5 %) et des soins de santé et de l'assistance sociale (+4 500; +0,2 %) ont enregistré les plus fortes hausses, suivis de ceux de la finance et des assurances (+3 400; +0,4 %) et des arts, des spectacles et des loisirs (+3 000; +1,0 %).

Ces hausses ont été contrebalancées par les baisses mensuelles observées dans la fabrication (-7 600; -0,5 %), l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-3 800; -1,0 %), le commerce de détail (-2 300; -0,1 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (-2 200; -0,2 %), le commerce de gros (-2 100; -0,3 %), les services d'hébergement et de restauration (-1 800; -0,1 %) et la gestion de sociétés et d'entreprises (-1 000; -0,8 %). Les neuf autres secteurs ont enregistré peu de variation.



## Graphique 2

En juillet, les baisses de l'emploi salarié, en particulier dans la fabrication, ont contrebalancé les hausses de l'emploi salarié, particulièrement dans les administrations publiques



Note(s) : Les variations de l'emploi salarié dans les secteurs marqués d'un tilde (~) ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

## L'emploi salarié augmente dans les administrations publiques

L'emploi salarié dans les administrations publiques a augmenté de 6 000 (+0,5 %) en juillet. Les administrations publiques locales, municipales et régionales (+5 300; +1,1 %) ont été à l'origine de la majeure partie de la croissance mensuelle enregistrée dans le secteur. Les augmentations mensuelles observées dans les administrations publiques locales, municipales et régionales se sont concentrées dans les services de protection municipaux (+3 900; +5,7 %), qui comprennent les services de police municipaux, les services municipaux de lutte contre les incendies et d'autres services des administrations publiques locales consistant généralement à assurer la sécurité des personnes et la protection des biens.

## L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale poursuit sa tendance à la hausse

Le nombre d'emplois salariés dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté de 4 500 (+0,2 %) en juillet. L'emploi salarié dans ce secteur a généralement suivi une tendance à la hausse depuis septembre 2022, et les augmentations cumulatives enregistrées depuis totalisent 87 900 (+4,0 %). Les hausses de l'emploi salarié en

---

juillet 2023 se sont réparties entre l'assistance sociale (+2 400; +0,6 %), les hôpitaux (+2 400; +0,3 %) et les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (+1 800; +0,4 %). Toutefois, une baisse survenue dans les services de soins de santé ambulatoires (-2 100; -0,3 %) a atténué l'augmentation mensuelle globale.

Alors que l'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale a suivi une tendance à la hausse à l'échelle nationale depuis septembre 2022, l'ampleur de cette tendance a varié d'une province à l'autre. L'Alberta (+19 500; +8,4 %), le Manitoba (+8 300; +8,4 %) et la Colombie-Britannique (+17 800; +5,6 %) ont enregistré les plus fortes hausses proportionnelles de l'emploi salarié depuis septembre 2022, tandis que les autres provinces, comme l'Ontario (+22 800; +2,9 %) et le Québec (+9 400; +1,8 %), ont affiché un taux de croissance plus faible au cours de la même période.

## Première baisse de l'emploi salarié dans la fabrication en quatre mois

L'emploi salarié dans la fabrication a diminué en juillet 2023 (-7 600; -0,5 %), marquant la première baisse depuis mars et atténuant l'augmentation cumulative enregistrée depuis janvier 2023 (+3 300; +0,2 %). Des 21 sous-secteurs de la fabrication, 11 ont affiché des baisses en juillet, et les baisses les plus marquées ont été observées dans la fabrication de produits chimiques (-1 400; -1,5 %), la fabrication de machines (-900; -0,6 %) et la fabrication de produits en bois (-800; -0,8 %). La fabrication de boissons et de produits du tabac est le seul sous-secteur qui a enregistré une hausse (+700; +1,2 %), tandis que tous les autres sous-secteurs ont connu peu de variation.

## L'emploi salarié dans le commerce de détail recule en juillet

En juillet, le nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail a diminué de 2 300 (-0,1 %), ce qui a partiellement contrebalancé les hausses enregistrées en juin (+4 000; +0,2 %). Malgré certaines fluctuations mensuelles, le secteur a affiché une augmentation nette de 22 700 (+1,1 %) depuis janvier 2023.

À l'échelle nationale, la baisse de l'emploi salarié dans le secteur s'est concentrée chez les détaillants d'alimentation (-1 400; -0,3 %), les détaillants de meubles, d'accessoires de maison et d'appareils électroniques et ménagers (-900; -0,9 %) et les détaillants de produits de santé et de soins personnels (-400; -0,2 %).

## La rémunération hebdomadaire moyenne augmente en juillet

Par rapport à un mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 0,8 % (pour atteindre 1 215 \$) en juillet, après avoir crû de 0,4 % à la fois en mai et en juin. En juillet, les plus fortes hausses ont été enregistrées dans les administrations publiques (+1,9 % pour atteindre 1 553 \$) et dans la construction (+1,6 % pour atteindre 1 509 \$).

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 4,3 % en juillet, après avoir progressé de 3,7 % en juin. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et les heures travaillées.

En juillet, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était en baisse de 0,3 % (pour s'établir à 33,3 heures) par rapport à un an plus tôt et il était inchangé par rapport au mois précédent.

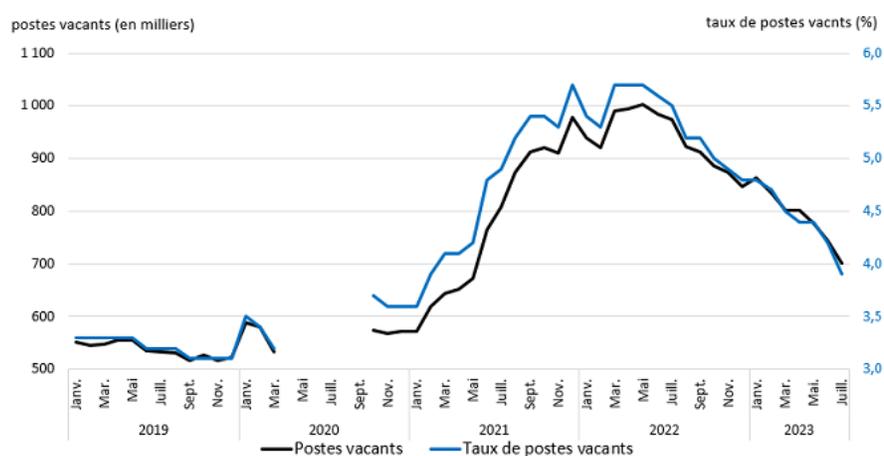
## Le nombre de postes vacants continue de diminuer en juillet

Le nombre de postes vacants a reculé de 43 100 (-5,8 %) pour s'établir à 701 300 en juillet, poursuivant une tendance à la baisse continue amorcée en juin 2022. En juillet 2023, le nombre de postes vacants a diminué de 273 700 (-28,1 %) par rapport à un an plus tôt. Au cours du mois, le nombre de postes vacants s'est situé à son plus bas niveau depuis mai 2021 (673 400).

Le nombre de postes non pourvus a diminué dans cinq secteurs en juillet, à savoir le commerce de détail (-10 800; -12,8 %), les services d'hébergement et de restauration (-10 400; -11,6 %), les services d'enseignement (-4 500; -18,6 %), la gestion de sociétés et d'entreprises (-1 600; -42,3 %) ainsi que l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (-1 600; -16,9 %). Le nombre de postes vacants a peu varié dans les 15 autres secteurs.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (postes occupés et vacants) — a diminué de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 3,9 % en juillet, un taux qui n'avait pas été observé depuis février 2021. Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants a reculé de 1,6 point de pourcentage, en raison de la réduction du nombre de postes vacants (-273 700; -28,1 %) combinée avec la hausse du nombre d'emplois salariés (+446 600; +2,7 %).

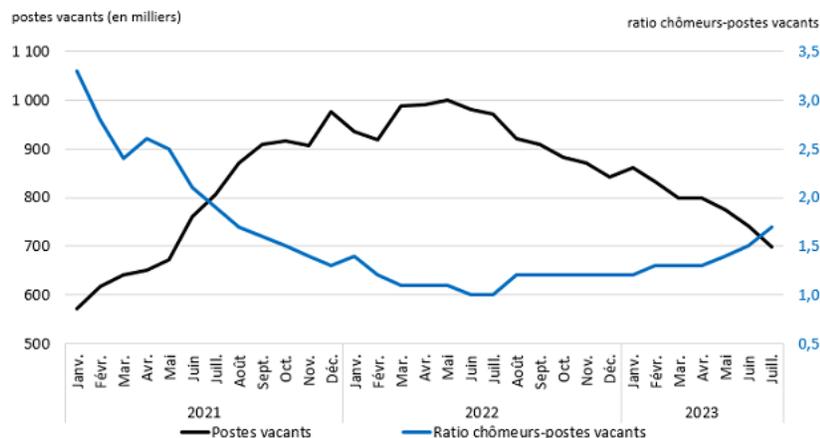
### Infographie 1 – Le nombre et le taux de postes vacants poursuivent leur tendance à la baisse en juillet



**Note(s) :** La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.  
**Source(s) :** Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

En juillet, il y avait 1,7 chômeur pour chaque poste vacant, en hausse par rapport à 1,5 en juin et à 1,2 au début de l'année. L'augmentation du ratio chômeurs-postes vacants en juillet a été en grande partie attribuable à la baisse du nombre de postes vacants (-43 100; -5,8 %), car le nombre de chômeurs (estimé au moyen de l'[Enquête sur la population active](#)) a peu varié en juillet. Les augmentations successives du ratio chômeurs-postes vacants depuis janvier indiquent que les tensions sur le marché du travail ont continué de s'affaiblir en juillet, même si le ratio est demeuré inférieur aux niveaux observés avant la pandémie de COVID-19, qui étaient généralement supérieurs à 2,0.

## Infographie 2 – Le ratio chômeurs-postes vacants poursuit une tendance à la hausse alors que le nombre de postes vacants continue de diminuer en juillet



**Note(s)** : Les données sont désaisonnalisées. Le nombre total de postes vacants est égal à la somme des postes vacants dans les provinces (les territoires sont exclus) pour assurer la cohérence avec la couverture géographique de l'Enquête sur la population active.  
**Source(s)** : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0432-01; Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

### Le commerce de détail affiche le nombre de postes vacants le plus faible depuis janvier 2021

Le nombre de postes non pourvus dans le secteur du commerce de détail a reculé de 10 800 (-12,8 %) pour s'établir à 73 100 en juillet 2023, soit le nombre le plus bas depuis janvier 2021 (68 000) et marquant la troisième diminution mensuelle depuis mars 2023. Le taux de postes vacants dans le commerce de détail s'est établi à 3,5 % en juillet 2023, en baisse par rapport à 4,0 % en juin et à 4,3 % en mars. Le recul du taux de postes vacants observé depuis mars a été entièrement attribuable à la baisse du nombre de postes vacants (-17 900; -19,7 %), dans la mesure où le nombre d'emplois salariés a diminué de 0,7 % (-14 000) au cours de cette période.

### Le taux de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration atteint son plus bas niveau depuis janvier 2020

Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, le nombre de postes vacants a diminué de 10 400 (-11,6 %) pour s'établir à 79 500 en juillet, après avoir reculé de 9 300 (-8,2 %) en mai et de 13 200 (-12,8 %) en juin. Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 5,7 % en juillet, en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à juin. Il était également en baisse de 2,2 points de pourcentage par rapport à avril et au plus bas depuis janvier 2020. La baisse du taux de postes vacants d'avril à juillet 2023 est uniquement attribuable à la diminution nette du nombre de postes vacants (-32 900; -29,3 %), étant donné que le nombre d'emplois salariés a peu varié au cours de la période.

### Le nombre de postes vacants varie peu dans les soins de santé et l'assistance sociale

En juillet, le nombre de postes non pourvus dans les soins de santé et l'assistance sociale (139 200) a peu varié par rapport au mois précédent, et ce secteur a été à l'origine de près de 1 poste vacant sur 5 (19,9 %) dans l'ensemble des secteurs.

## Le nombre de postes vacants diminue dans quatre provinces

En Ontario, le nombre de postes vacants a reculé de 27 700 (-10,2 %) pour s'établir à 242 600 en juillet, après avoir peu varié en mai et en juin. La Saskatchewan (-4 100 pour s'établir à 22 200), le Nouveau-Brunswick (-2 500 pour s'établir à 11 500) et l'Île-du-Prince-Édouard (-1 000 pour s'établir à 2 900) ont également enregistré des baisses du nombre de postes vacants en juillet. Le nombre de postes vacants a peu varié dans les autres provinces.

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants a diminué dans sept provinces en juillet, tandis qu'il a peu varié à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan. L'Ontario (-123 900; -33,8 %) a enregistré la plus forte baisse sur 12 mois en juillet, suivi du Québec (-65 800; -26,6 %) et de la Colombie-Britannique (-38 400; -26,0 %).

### Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



## Note aux lecteurs

### Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

### Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

**Tableaux de données en temps réel**

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01, 14-10-0332-01 et 14-10-0357-01 seront mis à jour le 16 octobre.

**Prochaine diffusion**

Les données d'août de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 26 octobre.

**Tableau 1**  
**Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées**

	Juillet 2022	Juin 2023 <sup>r</sup>	Juillet 2023 <sup>p</sup>	Juin à juillet 2023	Juillet 2022 à juillet 2023	Juin à juillet 2023	Juillet 2022 à juillet 2023
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>1 165,13</b>	<b>1 204,88</b>	<b>1 215,02</b>	<b>10,14</b>	<b>49,89</b>	<b>0,8</b>	<b>4,3</b>
Foresterie, exploitation et soutien	1 332,92	1 398,26	1 423,69	25,43	90,77	1,8	6,8
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 254,98	2 256,22	2 249,40	-6,82	-5,58	-0,3	-0,2
Services publics	2 039,61	2 151,17	2 127,17	-24,00	87,56	-1,1	4,3
Construction	1 423,54	1 485,51	1 508,95	23,44	85,41	1,6	6,0
Fabrication	1 273,24	1 339,66	1 329,67	-9,99	56,43	-0,7	4,4
Commerce de gros	1 379,93	1 411,49	1 437,58	26,09	57,65	1,8	4,2
Commerce de détail	708,91	703,57	710,96	7,39	2,05	1,1	0,3
Transport et entreposage	1 231,93	1 245,36	1 253,80	8,44	21,87	0,7	1,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 546,55	1 645,02	1 667,33	22,31	120,78	1,4	7,8
Finance et assurances	1 514,26	1 602,33	1 592,25	-10,08	77,99	-0,6	5,2
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 204,72	1 196,94	1 215,28	18,34	10,56	1,5	0,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 635,04	1 749,45	1 746,71	-2,74	111,67	-0,2	6,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 581,47	1 653,37	1 693,18	39,81	111,71	2,4	7,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	976,23	1 021,18	1 028,05	6,87	51,82	0,7	5,3
Services d'enseignement	1 150,55	1 177,19	1 188,06	10,87	37,51	0,9	3,3
Soins de santé et assistance sociale	1 029,49	1 061,13	1 076,79	15,66	47,30	1,5	4,6
Arts, spectacles et loisirs	705,67	736,34	730,87	-5,47	25,20	-0,7	3,6
Services d'hébergement et de restauration	469,04	489,12	488,18	-0,94	19,14	-0,2	4,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	970,26	1 044,79	1 048,74	3,95	78,48	0,4	8,1
Administrations publiques	1 498,17	1 524,06	1 552,64	28,58	54,47	1,9	3,6
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 148,34	1 205,60	1 204,53	-1,07	56,19	-0,1	4,9
Île-du-Prince-Édouard	979,69	999,88	1 019,61	19,73	39,92	2,0	4,1
Nouvelle-Écosse	1 027,25	1 070,35	1 068,36	-1,99	41,11	-0,2	4,0
Nouveau-Brunswick	1 070,83	1 091,82	1 102,90	11,08	32,07	1,0	3,0
Québec	1 119,40	1 157,72	1 163,31	5,59	43,91	0,5	3,9
Ontario	1 194,35	1 228,02	1 242,82	14,80	48,47	1,2	4,1
Manitoba	1 056,31	1 091,90	1 104,05	12,15	47,74	1,1	4,5
Saskatchewan	1 138,92	1 164,86	1 173,69	8,83	34,77	0,8	3,1
Alberta	1 244,79	1 281,12	1 293,23	12,11	48,44	0,9	3,9
Colombie-Britannique	1 162,26	1 205,24	1 230,44	25,20	68,18	2,1	5,9
Yukon	1 340,85	1 361,82	1 382,73	20,91	41,88	1,5	3,1
Territoires du Nord-Ouest	1 542,77	1 601,51	1 593,03	-8,48	50,26	-0,5	3,3
Nunavut	1 522,96	1 635,57	1 600,99	-34,58	78,03	-2,1	5,1

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

**Note(s)** : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

**Tableau 2**  
**Nombre d'employés — Données désaisonnalisées**

	Juillet 2022	Juin 2023 <sup>r</sup>	Juillet 2023 <sup>p</sup>	Juin à juillet 2023	Juillet 2022 à juillet 2023	Juin à juillet 2023	Juillet 2022 à juillet 2023
	milliers			variation en milliers		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>17 619,9</b>	<b>18 063,9</b>	<b>18 068,8</b>	<b>4,9</b>	<b>448,8</b>	<b>0,0</b>	<b>2,5</b>
Forêt, exploitation et soutien	37,6	37,4	37,0	-0,4	-0,7	-1,1	-1,8
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	209,6	214,6	214,5	-0,1	4,9	-0,1	2,3
Services publics	128,6	133,7	133,6	-0,1	5,0	-0,1	3,9
Construction	1 137,3	1 175,9	1 175,4	-0,6	38,1	-0,0	3,4
Fabrication	1 552,8	1 573,3	1 565,7	-7,6	12,8	-0,5	0,8
Commerce de gros	817,1	823,8	821,7	-2,1	4,6	-0,3	0,6
Commerce de détail	2 021,4	2 021,5	2 019,2	-2,3	-2,3	-0,1	-0,1
Transport et entreposage	810,2	843,0	840,6	-2,3	30,4	-0,3	3,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	386,2	368,7	365,0	-3,8	-21,3	-1,0	-5,5
Finance et assurances	811,8	835,7	839,2	3,4	27,3	0,4	3,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	284,3	291,6	291,7	0,0	7,4	0,0	2,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 172,8	1 220,6	1 218,3	-2,2	45,6	-0,2	3,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	123,2	126,8	125,8	-1,0	2,6	-0,8	2,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	833,1	839,4	838,6	-0,8	5,5	-0,1	0,7
Services d'enseignement	1 406,8	1 443,9	1 446,1	2,2	39,3	0,2	2,8
Soins de santé et assistance sociale	2 218,6	2 298,2	2 302,7	4,5	84,1	0,2	3,8
Arts, spectacles et loisirs	291,0	312,4	315,4	3,0	24,4	1,0	8,4
Services d'hébergement et de restauration	1 267,2	1 314,3	1 312,5	-1,8	45,3	-0,1	3,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	541,8	563,8	563,9	0,1	22,2	0,0	4,1
Administrations publiques	1 209,9	1 268,0	1 274,0	6,0	64,1	0,5	5,3
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	217,9	223,5	223,1	-0,4	5,3	-0,2	2,4
Île-du-Prince-Édouard	75,4	78,5	78,2	-0,3	2,8	-0,4	3,7
Nouvelle-Écosse	437,5	453,3	452,1	-1,2	14,6	-0,3	3,3
Nouveau-Brunswick	344,2	353,0	352,0	-1,1	7,7	-0,3	2,2
Québec	3 988,7	4 069,7	4 066,6	-3,1	77,9	-0,1	2,0
Ontario	6 826,8	6 975,4	6 980,2	4,8	153,4	0,1	2,2
Manitoba	627,9	645,5	648,6	3,1	20,6	0,5	3,3
Saskatchewan	494,9	509,6	508,9	-0,7	14,0	-0,1	2,8
Alberta	2 050,4	2 122,0	2 127,5	5,6	77,2	0,3	3,8
Colombie-Britannique	2 484,6	2 559,4	2 557,4	-2,0	72,8	-0,1	2,9
Yukon	24,0	24,8	24,8	-0,1	0,7	-0,3	3,1
Territoires du Nord-Ouest	27,2	28,0	27,7	-0,3	0,5	-0,9	1,7
Nunavut	20,4	21,1	21,7	0,6	1,4	2,9	6,8

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

**Tableau 3**  
**Postes vacants et taux de postes vacants, données désaisonnalisées<sup>1</sup>**

	Juillet 2023 <sup>P</sup> Employés salariés <sup>2</sup>	Juillet 2023 <sup>P</sup> Postes vacants	Juillet 2023 <sup>P</sup> Taux de postes vacants
	milliers		%
<b>Ensemble des secteurs<sup>3</sup></b>	<b>17 164,9</b>	<b>701,3</b>	<b>3,9</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	237,8	10,1	4,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	213,6	7,6	3,5
Services publics	135,1	3,1 <sup>E</sup>	2,2 <sup>E</sup>
Construction	1 171,2	61,8	5,0
Fabrication	1 574,0	54,3	3,3
Commerce de gros	824,0	28,5	3,3
Commerce de détail	2 014,9	73,1	3,5
Transport et entreposage	833,0	37,9	4,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	369,8	9,5 <sup>E</sup>	2,5 <sup>E</sup>
Finance et assurances	834,9	21,3	2,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	292,9	9,7	3,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 222,2	41,4	3,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	127,3	2,2	1,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	837,9	43,2	4,9
Services d'enseignement	1 441,1	19,5	1,3
Soins de santé et assistance sociale	2 299,9	139,2	5,7
Arts, spectacles et loisirs	310,3	11,6	3,6
Services d'hébergement et de restauration	1 316,1	79,5	5,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	562,1	32,0	5,4
Administrations publiques <sup>4</sup>	547,1	15,8	2,8
<b>Provinces et territoires</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	197,1	7,4	3,6
Île-du-Prince-Édouard	70,3	2,9	3,9
Nouvelle-Écosse	420,6	17,1	3,9
Nouveau-Brunswick	352,3	11,5	3,2
Québec	3 844,7	181,5	4,5
Ontario	6 644,0	242,6	3,5
Manitoba	604,5	23,7	3,8
Saskatchewan	488,2	22,2	4,3
Alberta	2 051,9	80,1	3,8
Colombie-Britannique	2 433,2	109,2	4,3
Yukon	19,6	F	F
Territoires du Nord-Ouest	22,4	F	F
Nunavut	16,2	F	F

<sup>P</sup> provisoire

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

<sup>F</sup> trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

**Tableaux disponibles :** [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0214-01](#), [14-10-0216-01](#), [14-10-0218-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).